

Le secrétariat sera fermé du lundi 10 novembre au mercredi 19 novembre inclus

Messe à la chapelle d'Auffreville- Brasseuil :

Mercredi 05 novembre à 18h30

Rencontre du MCR

Vendredi 21 Novembre à 14h30 , maison paroissiale du Sacré-Cœur.

Quête pour le mois de Novembre :

- Samedi 15 et dimanche 16 novembre : quête impérée pour le secours catholique

Temps de prière / messes de semaine

Laudes à 8h40 et **messe** à 9h du mardi au samedi église du Sacré-Cœur.

Chapelet : lundi et vendredi à 17h.

Confession :

Tous les matins après la messe jusqu'à 10h.
Le vendredi de 18h à 19h40,
avec les vêpres à 19h30
Le samedi matin de 9h30 à 10h30.

Adoration sur la paroisse :

Sauf pendant les vacances

Église du Sacré-Cœur : Jeudi de 9h30 au vendredi 20h .

Église de Soindres : Mardi de 15h à 16h.

Chapelle d'Auffreville :Vendredi de 20h à 21h adoration

Église de Guerville :Mercredi de 20h30 à 21h30

Messe dominicale

Samedi 08 novembre :

Messe des défunts

-18h30 au Sacré-Cœur

Dimanche 09 novembre :

-9h30 à Hargeville messe des défunts
-11h à Guerville messe des défunts
- 11h à St Etienne.

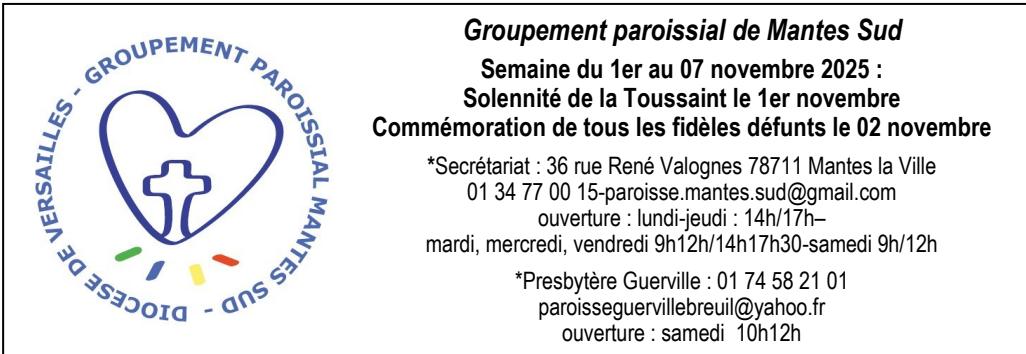
Carnet paroissial :

Je confie à vos prières les défunt(s) dont les obsèques ont été célébrées dans nos églises :

Mme AFONSO Laurinda, 87 ans, église Sacré-Cœur de Mantes-la-Ville, le 28 octobre.

Mr DAS-LAGES Holécio, 81 ans, église Sacré-Cœur de Mantes-la-Ville, le 29 octobre.

Mr PINA SILASSE Ethan-Emmanuel, 14 ans, église Sacré-Cœur de Mantes-la-Ville, le 30 octobre.



Groupement paroissial de Mantes Sud

Semaine du 01 au 07 novembre 2025 :

Solennité de la Toussaint le 01 novembre

Commémoration de tous les fidèles défunt(s) le 02 novembre

*Secrétariat : 36 rue René Valognes 78711 Mantes la Ville

01 34 77 00 15-paroisse.mantes.sud@gmail.com

ouverture : lundi-jeudi : 14h/17h-

mardi, mercredi, vendredi 9h12h/14h17h30-samedi 9h/12h

*Presbytère Guerville : 01 74 58 21 01

paroisseguervillebreuil@yahoo.fr

ouverture : samedi 10h12h

Edito

Chers amis, selon la tradition de l'Église, le mois de novembre ouvre une période où nous nous souvenons de nos défunt(s). Chaque famille ou chaque personne se doit d'entretenir le monument funéraire, fleurir et nettoyer la tombe des défunt(s). Rendre hommage à des défunt(s) ne se limite pas seulement à la période de deuil. Il est important de fleurir régulièrement l'endroit de leur repos ; de faire dire des messes en l'honneur des défunt(s) ; d'allumer une bougie à l'église ou à la maison ; d'organiser une réunion de famille, des amis, des proches pour prier ensemble ; de planter un arbre ou d'autres manières, selon la culture et la croyance.

Quelle que soit la confession religieuse, la religion, la croyance : entretenir la mémoire des défunt(s) est un acte de communion et de respect. Lorsque le corps disparaît de nos yeux, la mémoire du défunt continue d'exister dans la pensée des personnes qui l'ont connu et aimé. Que nos parents soient vivants ou morts, ils méritent d'être honorés. Saint Paul Apôtre nous conseille : « Honore ton père et ta mère, c'est le premier commandement accompagné d'une promesse, afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre. (Eph 6,1-4) ». Pour nous chrétiens, entretenir le souvenir des défunt(s) est avant tout un acte de foi, de charité et d'espérance. Le credo dit clairement : « Je crois à la résurrection de la chair et à la vie éternelle ». Jésus-Christ, avant de ressusciter, a reposé trois jours en terre, et depuis ce jour-là, la tombe des défunt(s) est devenue, pour nous croyants, signe d'espérance en la Résurrection. Jésus lui-même disait : « Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra » (Jn11, 25). Nous croyons fermement, et ainsi nous espérons, que de même que le Christ est vraiment ressuscité des morts, et qu'il vit pour toujours, de même après leur mort les justes vivront pour toujours avec le Christ ressuscité et qu'il les ressuscitera au dernier jour (Cf. Jn6, 39-40).

Seigneur Jésus-Christ, nous Te prions, Toi qui es la Résurrection et la Vie : donne aux défunt(s) de reposer en paix dans les tombeaux jusqu'au jour où Tu les réveilleras, pour qu'ils voient, de leurs yeux, dans la clarté de Ta face, la lumière sans déclin. Amen.

Père Jean Ferdinand RAKOTOARISOA

Le mot du curé

La période de la Toussaint est un temps privilégié pour prier les défunt. Mais bien souvent, nous ignorons que l'Église nous propose de leur offrir un magnifique cadeau appelé « l'indulgence plénire ». Par ce don, nous permettons à une âme défunte au purgatoire de contempler enfin Dieu face à face, par une purification totale de tous ses péchés. Alors, comment faire ?

Bonne nouvelle, offrir ce cadeau, c'est aussi faire à son âme un cadeau exceptionnel. En effet, la préparation nécessaire pour pouvoir présenter une indulgence plénire va d'abord nous conduire à une véritable conversion personnelle. Tout d'abord, nous sommes appelés à recevoir le sacrement de la réconciliation. Purifiés de tous nos péchés, nous pourrons alors communier lors de la célébration de l'Eucharistie. Puis, manifestant notre lien à l'Église, nous prierons le Notre Père et le Je vous salue Marie en nous unissant aux intentions du Saint Père, le pape Léon. Il nous faut maintenant accomplir une œuvre qui nous aidera à ouvrir notre cœur. Cela tombe bien, il y a de nombreuses propositions dans le cadre de notre année jubilaire, Pèlerins d'espérance. Mais, l'Église nous propose aussi une visite au cimetière entre le 1er et le 8 novembre. Enfin, pour permettre à ce cadeau de prendre forme, nous devons fermement et résolument renoncer au péché. Heureusement, toutes les étapes, que nous venons de vivre, nous ont aidées à cela.

Voilà, nous sommes prêts maintenant à offrir notre cadeau à l'une des âmes du purgatoire. Mais si nous avons bien compris, cette préparation est un véritable cadeau pour notre propre âme. Sans oublier, qu'en aidant des âmes à entrer dans la vie éternelle, nous nous faisons des amis qui, à leur tour, nous aideront à profiter du Ciel avec eux.

P. Alexandre, curé

Remerciements et résultats Défi table de malte du mois d'octobre

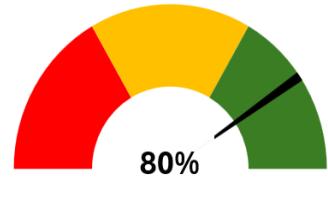
Toute l'équipe de l'épicerie solidaire vous remercie pour le défi du mois d'octobre, dont voici le résultat :

Challenge du mois de OCTOBRE = FARINE - RIZ - CAFE

Farine : 115 paquets de 1kg

Riz : 104 paquets de 1kg

Café : 80 paquets de 0.250 kg



Messes pour les défunt

- 01 novembre** église de Vert à 18h30
02 novembre église de Buchelay à 9h45
02 novembre église de St Etienne à 11h
02 novembre église d'Arnouville à 11h
06 novembre Chapelle de Senneville à 18h30
08 novembre église du Sacré-Cœur à 18h30
09 novembre église d'Hargeville à 9h30
09 novembre église de Guerville à 11h
11 novembre église de Rosay à 18h30
12 novembre église de Breuil-Bois-Robert à 18h30
13 novembre église de Villette à 18h30
15 novembre Auffreville : Bénédiction des tombes à 17h30
Messe à la Chapelle d'Auffreville à 18h30
19 novembre église de Soindres à 19h
30 novembre église de Boinville à 11h

Concours de crèche 2025 !!!

Cette année nous vous proposons de participer au concours de crèche , en fabriquant votre propre crèche, sur un support obligatoire à récupérer au secrétariat.



Règles du concours :

- Récupérer le support contre 1 € de caution au secrétariat à partir de mardi 14 octobre.
- Fabriquer la plus belle crèche que vous pourrez imaginer avec votre matériel (soyez inventif).
- Déposer la crèche au secrétariat au plus tard le vendredi 28 novembre (fermeture du secrétariat à 17h), la caution vous sera rendue.
- Les crèches seront exposées ,dans l'église du Sacré-Cœur, du 29 novembre au 13 décembre (jour où vous pourrez les récupérer) .
- 3 catégories peuvent concourir : enfants (5ans/10ans), Ados (11ans/17ans) et adultes.
- Les votes pour déterminer la plus belle crèche, dans chaque catégorie, se feront le dimanche 30 novembre durant le marché de Noël (tous les paroissiens peuvent voter).
- Les résultats seront annoncés à la fin de la messe le samedi 13 décembre au Sacré-Cœur.

Nous avons hâte d'admirer vos créations. !!!!!!